

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 3 octobre 2018

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (10) : M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (4) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), M. JORROT (représenté par M. JASPART).

Membres excusées (3) : Mme AVENA, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 26 Septembre 2018.

Délibération n° : 38-2018

Objet : Garage municipal – vente aux enchères d'un véhicule du CCAS

Dans le cadre du plan de réforme de ses immobilisations, la Ville de Dijon a organisé une vente aux enchères de véhicules.

Le garage municipal, qui assure l'entretien de l'ensemble des véhicules du Centre Communal d'Action Sociale, a considéré qu'il y a lieu de réformer l'un d'entre eux. Il s'agit d'un véhicule Peugeot 807 immatriculé DC 467 YM, acquis en 2003 pour le Centre d'Accueil de Jour des Marronniers (budget annexe du CCAS – n° inventaire 03-1638).

Par conséquent, après examen, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la vente de cette immobilisation réformée, ci-dessus énoncée, au titre de l'année 2018,
- autorisent l'encaissement du produit de cette vente qui s'élève à un montant de 2 727,43 €,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20181003-38-2018-DE
Date de télétransmission : 11/10/2018
Date de réception préfecture : 11/10/2018

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité